

Au coeur de ce monde

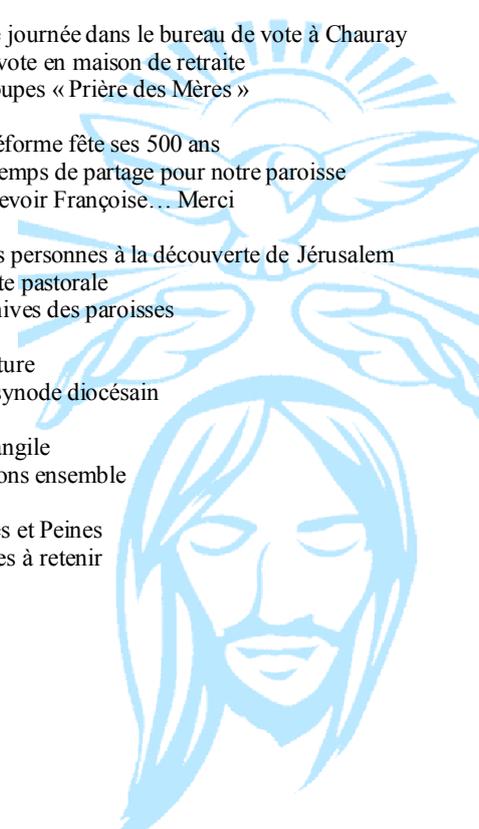
BULLETIN DE LA PAROISSE SAINT JEAN BAPTISTE EN NIORTAIS

Sommaire



Voter encore une fois pour du changement

- 1 Editorial
- 2 1945 Les françaises votent pour la première fois
La démocratie ... Qu'est-ce que c'est ?
Voter... un droit mais aussi un devoir
- 3 Une journée dans le bureau de vote à Chauray
On vote en maison de retraite
Groupes « Prière des Mères »
- 4 La réforme fête ses 500 ans
Un temps de partage pour notre paroisse
Au revoir Françoise... Merci
- 5 Trois personnes à la découverte de Jérusalem
Visite pastorale
Archives des paroisses
- 6 Lecture
Le synode diocésain
- 7 Evangile
Jouons ensemble
- 8 Joies et Peines
Dates à retenir



Ce devoir civique peut être pesant du fait de la multiplicité des élections. 2017 verra quatre passages par les urnes (pour la présidentielle, pour les législatives), quatre dimanches occupés par un tour à la mairie, peut-être un lever plus précoce. Une certaine lassitude se fait sentir pour ce trésor de la démocratie.

"La pratique démocratique établit des règles de débat qui permettent de confronter des convictions et de choisir pacifiquement entre différents projets de société. Quand la vie démocratique tombe dans le discrédit ou l'impuissance, les intérêts particuliers et les groupes de pression s'habituent à user de leurs moyens de contrainte pour forcer les responsables politiques à satisfaire leurs demandes." disent les évêques de France (voir sur cef.fr).

Il y a donc à faire évoluer le vote, toute consultation vers une démocratie plus active. *" Si nous voulons progresser dans les pratiques démocratiques, nous devons promouvoir l'exercice du droit de vote en développant dans la société un véritable débat qui échappe aux postures, aux « petites phrases » et aux ambitions personnelles."* continuent nos évêques.

Mais le vote existe aussi dans l'Église avec l'appel aux délégués, avec le synode où après l'expression de tous, un consensus apparaît pour des orientations. Ce numéro veut illustrer la diversité de ce thème avec la certitude que " Nul n'est trop pauvre pour n'avoir rien à donner".

Père Jérôme de la Roulière, curé

Rébus



Solution page 8

1945 *Les françaises votent pour la première fois*

Le 21 avril 1944, c'est à Alger qu'une ordonnance du Comité Français de la Libération Nationale accordant le droit de vote aux femmes est signée par le Général de Gaulle.

Le 29 avril 1945, lors des élections municipales, les femmes votent pour la première fois. Yvonne et Jacqueline nous livrent leurs souvenirs...



Yvonne SIRET avait 23 ans ... : Je travaillais dans une ferme dans le centre de la France... Mon patron n'a pas pris la peine de me conduire au village pour que je vote... Je me rappelle que ça a fait du bruit. Les hommes disaient : « Manquait plus que ça... » Quant aux femmes, elles étaient peu intéressées, pensant que ça ne changerait rien et que ce seraient toujours les mêmes qui seraient riches et les mêmes qui seraient pauvres... J'ai

attendu d'être mariée, en 1952, pour voter. La politique ne m'a jamais motivée même si, en vieillissant, je m'y suis intéressée un peu plus. Je trouvais cela compliqué et Maurice, mon mari, me conseillait.

Je m'intéressais davantage aux élections locales dont je voyais plus facilement les enjeux et les résultats dans notre vie quotidienne.

Jacqueline C. avait 26 ans... J'étais à Saint Maixent. Veuve de guerre, je suis allée voter avec mon amie Suzanne. J'ai l'impression que les femmes étaient décidées à voter, et nous avons été nombreuses à nous déplacer. À l'époque, les hommes politiques me semblaient plus honnêtes qu'aujourd'hui. Les candidats n'étaient pas cinquante... on les connaissait, surtout pour les élections locales. Dans les communes, souvent l'instituteur était aussi secrétaire de mairie. Aujourd'hui je n'ai pas un mot pour dire ce que je pense de la politique...

Propos recueillis par Nadine SAVARIT

La démocratie... qu'est-ce que c'est ?

En grec : *kratos* signifie pouvoir et *demos*, le peuple. Abraham Lincoln définissait la démocratie comme « *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.* » Au sens de régime politique, la première expérience de démocratie est la démocratie athénienne avec comme bases primordiales l'assemblée générale des citoyens et le tirage au sort en politique.

Il faut bien distinguer la notion de «peuple» et celle plus restrictive de «citoyen» : en effet, la citoyenneté est rarement accordée à l'ensemble de la population. Ainsi, en France, il faut être majeur, jouir de ses droits civiques, avoir la nationalité française pour certaines élections. Et

rappelons que les femmes ont été exclues du vote en France jusqu'en 1945.

De façon générale, un gouvernement est dit démocratique par opposition aux systèmes monarchiques où le pouvoir est détenu par un seul et aux systèmes oligarchiques où le pouvoir est détenu par un groupe restreint d'individus.

En démocratie, la souveraineté est attribuée au peuple qui peut l'exercer :

- Soit directement en adoptant lui-même les lois et décisions importantes ;

- Soit indirectement : les représentants sont tirés au sort ou élus par les citoyens ;

- Soit de façon semi-directe, système mixte où des représentants sont élus mais où les citoyens sont aussi amenés à proposer ou à refuser des lois par référendum.

A noter que la pratique du tirage au sort, qui a pour but de garantir l'égalité politique, d'améliorer la représentativité, et éviter la corruption, perdue aujourd'hui en France où elle est toujours employée pour la formation des jurys d'assises.

Source : « Wikipédia »

Nadine SAVARIT

Voter... un droit mais aussi un devoir...

Amélie, lycéenne, a une passion pour la danse. Titulaire du BAFA depuis l'année dernière, elle a pu trouver un travail d'été au centre de loisirs de Chauray. Ce printemps, elle va voter pour la première fois, elle nous confie quelques unes de ses impressions...

Pour toi, que représente le fait de voter pour élire le futur Président de la République ?

Cela représente tout d'abord le fait d'entrer dans le monde des adultes. C'est une importante responsabilité qui peut influencer l'avenir.

Tu vas participer pour la première fois à une élection, quelle est ton impression ?

J'ai l'impression que les candidats profitent de la moindre faille de leurs adversaires pour faire croire qu'ils sont meilleurs. J'ai l'impression qu'ils passent plus de temps à cela qu'à faire de la politique.

Tous les candidats ont de bonnes idées, mais malheureusement l'histoire montre qu'ils ne tiennent pas toujours



leurs promesses. On a également l'impression que certains ne formulent que des souhaits qui me paraissent impossibles actuellement, juste pour être élus.

Est-ce que cela te semble important que chacun puisse s'exprimer ?

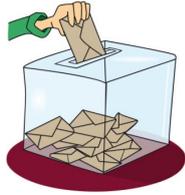
Oui, tout le monde doit pouvoir s'exprimer s'il le souhaite. Nous sommes en démocratie, nous avons le droit de nous exprimer.

Il est important de voter. En France, c'est un droit mais également un devoir. En tant que femme, j'estime qu'il est encore plus important de voter, puisque les femmes ne disposent pas de ce droit dans tous les pays.

Propos recueillis par D. GABORIEAU

Une journée dans le bureau de vote à Chauray

. **Avant que le scrutin soit ouvert**, les bulletins de vote des candidats sont disposés sur une "table de décharge". Le président du bureau constate officiellement l'heure d'ouverture et de clôture du scrutin.



. **Pendant le scrutin**, à leur arrivée, les électeurs vérifient s'ils sont bien inscrits sur les listes. Ils prennent ensuite une enveloppe électorale et les différents bulletins de vote. Ils se rendent dans un **isoloir** (obligatoire depuis 1913) pour introduire dans l'enveloppe le bulletin qu'ils ont choisi. Cette disposition permet d'**assurer le secret de vote**. Ils se dirigent ensuite vers la table où se trouve l'**urne**. Ils présentent leur carte électorale et leur pièce d'identité, à l'appel de leur nom, **glissent leur bulletin** dans l'urne. Ils **émargent** sur la liste prévue à cet effet.

. **Après la clôture du scrutin**, constatée par le président, le bureau signe la liste d'émargement et procède aux opérations de dépouillement :

- **décompte et ouverture des enveloppes** contenues dans l'urne, dénombre les votes. Le nom inscrit sur le bulletin est lu à haute voix, puis porté sur des feuilles de pointage. Les bulletins déchirés ou portant des mentions manuscrites sont considérés comme

nuls et ne sont pas pris en compte, tout comme les bulletins blancs, mais sont annexés au procès-verbal.

- **établissement du procès-verbal**, il est rédigé par le secrétaire puis signé par les membres du bureau et les délégués des candidats. Il relate l'ensemble des opérations électorales, les différents incidents et les éventuelles protestations émises par les membres du bureau. Il est transmis au bureau de vote centralisateur de la commune, puis au chef-lieu de canton. Enfin, le président du bureau de vote **proclame les résultats** et les **fait afficher** dans la salle de vote.

Cette proclamation ne clôt pas nécessairement le "moment" du vote. En effet, un candidat ou un électeur peut saisir, dans un délai très bref, le juge de l'élection afin de faire constater une fraude dans les opérations de vote.

Le bon déroulement de cette journée est garanti par le président, l'agent de police municipale sous l'oeil vigilant du juge. Ils assistent les deux assesseurs de chacun des six bureaux de votes équitablement répartis sur le territoire de la commune. L'entente avec les délégués habilités à contrôler toutes les opérations électorales reste cordiale ainsi qu'avec les scrutateurs. Nous constatons très peu de dérives, certainement grâce à une longue préparation en amont. En accord avec les directives de la préfecture, les **acteurs** du secrétariat de la mairie de Chauray, à l'écoute des électeurs et des membres des bureaux font preuve de tolérance et d'une grande disponibilité tout au long de cette journée de vote.

Témoignage recueilli par :

Jean-Pierre GUILLON

On vote en maison de retraite ' (même deux fois)

Les amis des fauvelles

La vie citoyenne ne s'arrête pas à l'arrivée dans ces grandes maisons. Une rencontre avec Gilles Payraut, président des amis des fauvelles permet de voir un autre aspect de la démocratie. Il anime comme président élu une association qui gère des animations à la maison du val de Sèvre à La Crèche. Une trentaine de bénévoles anime trois ateliers : cartonnage, couture et théâtre en plus de visites personnelles. Chaque année, une fête ouvre vers l'extérieur. Cette animation générale qui s'ajoute à celle de trois salariées de la maison a succédé à une autre association qui gérait des lotos avant 2009.



Pour 75 pensionnaires, on compte 110 adhérents dont 37 familles. Des élections ont lieu tous les 3 ans pour renouveler le conseil d'administration. La présidente de la maison est membre de droit et un résident siège au conseil. Cette élection se passe à bulletin secret puis une recherche de candidatures parmi les adhérents. Fils d'une pensionnaire décédée cette année, il tient à continuer son mandat. Lors du prochain vote, il note que les 2/3 du CA auront été remplacé et lui remet son poste en jeu. Un projet est mis par écrit et les familles font un retour par oral. « L'autorité de cette élection donne une légitimité pour gérer des petits conflits comme les discussions lors des jeux de

cartes le lundi. Car il y a des mauvais perdants » nous dit le président avec le sourire. « Les bénévoles sont complémentaires et donnent le temps qu'ils veulent ou qu'ils peuvent »

Conseil de vie sociale

Les pensionnaires votent aussi pour le conseil de vie sociale où est présent le maire. Cette élection est organisée par l'établissement. Là les électeurs sont majoritairement les familles de tous les pensionnaires, siégeant pour 3 ans (auparavant 5 ans). « Il s'agit toujours de progresser ensemble ». Mais des moments de vie comme la mise en quarantaine de la grippe sont gérés par l'agence régionale de santé. Le vote ne décide pas de tout.

Père Jérôme de la Roulière

Groupes « Prière des Mères »

Sur la communauté locale de La Crèche il existe, depuis maintenant un an, un groupe de « Prière des Mères ». À Niort, quatre groupes se sont constitués et un commence à Aiffres.

Le groupe peut commencer à deux personnes et aller jusqu'à une dizaine. Les mères se réunissent pour une heure, une fois par semaine, chez l'une d'entre elles - ça peut tourner - pour prier, pour leurs enfants, leurs petits-enfants, pour ceux des autres... Parler, écouter, se confier : la confidentialité est absolue. Un livret d'accompagnement ritualise les réu-



nions : il sert aujourd'hui dans 118 pays et le fait que le mouvement soit international lui donne une dimension réconfortante de partage.

Un temps fort - ouvert à toutes - est prévu le samedi matin 30 avril 2017 de 9h30 à 12h15 avec l'accompagnement du père Armel de Sagazan, au Carmel de Bessines.

Pour tout renseignement : prendre contact avec le Père Jérôme de La Roulière au 05 49 32 02 30 ou auprès de Josiane 06 24 04 13 <http://www.prieredesmeres.com/>

1517-2017 - La Réforme fête ses 500 ans...

En 1517, Martin Luther (1483-1546), moine allemand, déclenche un mouvement de Réforme. À cette époque, en effet, les fidèles peuvent acheter des indulgences afin d'accéder plus rapidement et plus facilement au Paradis. Luther, qui critique fermement cette pratique, souhaite corriger les abus de l'Église catholique, mais aussi sa doctrine en supprimant tout ce qui est contraire aux enseignements du Nouveau Testament. Grâce à l'imprimerie (inventée une soixantaine d'années auparavant), ses thèses vont circuler largement en Europe. Parce que le Pape, Léon X, refuse de l'entendre et l'excommunie en 1521, il se résigne à une rupture qu'il n'a pas souhaitée, et qui perdure aujourd'hui...

C'est pour célébrer ensemble le 500^{ème} anniversaire de La Réforme, que le 21 janvier dernier, une cinquantaine de personnes, protestantes et catholiques, se sont retrouvées au temple de Saint Gelais pour un temps de prière œcuménique, co-présidé par le Père Jérôme de la Roulière et Madame Brillaud. Madame Pascale Grosbras, pasteur à Niort, souffrante, n'a malheureusement pas pu participer à cette célébration. L'après-midi s'est terminé autour d'un verre de l'amitié.

Tout au long de cette année, des expositions, des conférences,

des colloques, des concerts vous sont proposés par le consistoire du Poitou, certaines de ces manifestations étant organisées avec le diocèse de Poitiers. (contact : philippe.cousson@sfr.fr)



« De la foi jaillissent l'amour et le désir joyeux de Dieu, et de l'amour, une vie libre, spontanée et joyeuse, heureuse de servir gratuitement le Prochain. » Martin Luther.

Nadine SAVARIT

Noël 2016, un temps de partage pour notre paroisse...

Tout au long du mois de décembre, notre paroisse a cheminé vers Noël, proposant aux petits et aux grands différentes activités.

Le 10 décembre, nous avons organisé un voyage d'une journée au Puy du Fou, voyage auquel ont pris part 55 personnes dont une dizaine d'enfants parfois venus avec leurs grands-parents. Le matin était consacré à la visite du parc avec une mention toute particulière pour les « amoureux de Verdun », animation très réussie, avec des bruitages criants de vérité dont on sort sonné par la force de la guerre, l'intensité des combats. L'après-midi, nous avons assisté au spectacle de Noël. Ce fut une belle journée, dans une ambiance familiale... un temps de partage en dehors des messes et du caté, un de ces moments importants pour la cohésion de notre communauté...

En ce qui concerne les enfants, deux temps forts étaient organisés :

- le 14 tout d'abord, où une quarantaine d'enfants du caté étaient conviés à un après-midi récréatif préparé et animé par les catéchistes... Conte, bricolage, échanges ont été proposés aux enfants avant un temps de prière animé par le Père Jérôme.
- le 24, les plus jeunes, accompagnés de leurs parents, mais aussi de leurs grands-parents, ont été les premiers à fêter la Nativité dès quinze heures... Nous remercions les pensionnaires de la maison de retraite qui ont confectionné les photophores pour les enfants.



Enfin, de nombreuses personnes ont assisté aux deux messes de la nuit et à celle du jour de Noël pour fêter la naissance de l'enfant Jésus. A La Crèche, un temps de convivialité autour des buches, des gâteaux et d'un chocolat chaud préparés par les paroissiens était offerts à tous... et plus particulièrement aux personnes isolées en cette Sainte Nuit.

Père Jérôme et Nadine SAVARIT

Au revoir Françoise ... Merci ...

Le 1^{er} Mars 2017, Mercredi des Cendres, **Françoise Gorisse** nous a quitté.

En ma qualité d'ancienne responsable diocésaine du catéchisme, je pense à toutes ces rencontres où j'ai vu Françoise pour la catéchèse et plus largement à d'autres réunions diocésaines. Elle ne souhaitait pas devenir catéchète de peur de ne pouvoir honorer son mandat pour cause de mobilité ; mais quelle fidélité tout au long de ces nombreuses années pour assumer sa mission sur notre paroisse...

Françoise « a mis ses pas dans ceux du Christ », acceptant de porter sa croix chaque jour et on sait que ce n'est pas un vain mot. Elle était très présente pour sa famille dans les périodes difficiles et assumait tous les aspects de son engagement en Eglise.

« **Heureux est l'homme qui met sa foi dans le Seigneur** »(Ps 39)

Maintenant, Françoise a trouvé la paix et le repos.

Michèle Berthomé



Trois personnes à la découverte de Jérusalem

Suite à une proposition de Jean Claude Petit, trois personnes du Sud Deux Sèvres sont parties pour une semaine de contacts à Jérusalem début février 2017. Moi-même, je suis allé là bas 4 fois pour des pèlerinages, pour visiter un ami palestinien ou pour une retraite. Mais dans cette terre d'histoire, il y a à découvrir chaque fois.

Les Sœurs bénédictines (liées à celle de Prailles à 15km de chez nous) nous ont reçus et les rencontres avec l'ancien patriarche Mgr Sabbah, les franciscains, nombreux en terre sainte où des coopérants ont permis de sentir une réalité de conflits abordés surtout par les médias. L'Orient souffre d'être mal compris et ne

se sent pas maître de son avenir.

Nous avons apporté notre présence, quelques cadeaux de bienvenue, des dessins d'enfants. Mettre en place des échanges de jeunes paraît précipité du fait des mentalités. Des envois de coopérants pour un mois semblent plus accessibles. Sr Marie Paule du Mont des Oliviers (peintre d'icônes connues) est partante pour travailler pour Melle ou Vouillé. Des jeunes scouts de Melle veulent organiser un camp en Palestine.

Il y a tant à faire pour rapprocher les hommes et les nations. Si le projet vous intéresse, contactez le Père Brechoire, curé de St Junien ou moi-même. Un autre voyage serait prévu fin 2018.



Père de la Roulière
photos de Taybe et des bénédictines

Visite pastorale : une occasion de rencontrer notre évêque

On ne voit pas son évêque tous les jours. Depuis 6 ans, Mgr Wintzer d'abord auxiliaire, évêque administrateur, puis archevêque en 2012, a sillonné le diocèse qui fait deux départements. Certains ont des souvenirs de temps de formation : " Lorsque le Père Wintzer n'était encore que coadjuteur du Père Rouet, j'ai eu l'occasion de déjeuner avec lui à notre table lors d'un déjeuner où l'on passait la journée dans la Vienne et il intervenait l'après-midi. Il circulait alors dans le Diocèse afin de connaître les gens, il était souriant et sympathique. Puis, nouvelle rencontre lors de la confirmation de Pascale en 2012 à la cathédrale de Poitiers." témoigne Véronique.

Depuis deux ans, Mgr Pascal Wintzer a établi des visites pastorales en restant une semaine dans chaque nouvelle paroisse : Poitiers en 2014, Niort l'année dernière. Cette année, c'est la couronne de Niort. La visite se déroule en deux temps : 4 jours du 20 au 23 mars et 3 jours fin mai avec la célébration d'une profession

de foi à La Crèche. Parmi les temps forts, la rencontre avec nos frères protestants à Chauray, une entreprise, le Secours Catholique et des temps de prières, la rencontre des adultes qui se préparent au baptême.

Il ira vers les gens pour leur dire bonjour et leur demander ce qu'ils font !



"Les gens apprécient qu'on s'intéresse à eux !! Le contact est très important, je le vois au niveau du Secours Catholique, rien qu'avec un sourire, l'écoute, on avance !!" ajoute Véronique. Ses objectifs principaux sont simples : connaître, encourager, interpeller, souligner les axes prioritaires pour le diocèse comme le synode sur les générations nouvelles. Après nous, il visitera la paroisse

Louis Marie Grignon de Monfort (Echiré/ Coulonges). Profitez de ce temps de proximité.



Père Jérôme

Archives de la paroisse

Un processus d'archivage organisé en réseau suivant les orientations pastorales du diocèse de Poitiers

L'importance des archives paroissiales est considérable. D'une part elles représentent un élément non négligeable du patrimoine diocésain dont il s'agit d'assurer la sauvegarde, la conservation et la transmission afin que l'histoire puisse être écrite. D'autre part, pour les communautés d'habitants, ces archives gardent la trace de l'action et de la vie des générations qui les ont précédés. Dans son livre II, le Code du patrimoine donne une définition générale des archives dans les termes suivants : **les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité** (art ; L 221-1).

Cette définition mérite un bref commentaire. Il s'agit d'une conception très large, le terme d'archives ne désigne donc pas seulement des « papiers », mais il peut concerner aussi des films, des photographies, des enseignements sur bande magnétique, des données sur support numérique, des plans, des registres. Ces documents n'ont pas la même importance, ils reflètent la double nature de l'Église, spirituelle et humaine...

Le traitement des archives exige une disponibilité et un travail régulier que les prêtres et les responsables des communautés locales ne peuvent effectuer seuls.



La paroisse de Saint Jean-Baptiste en Niortais a donc constitué deux équipes de personnes méthodiques et discrètes autour du Père Jérôme de la Roulière. Une au presbytère de la Crèche qui travaille depuis plus de huit ans sous la responsabilité de Frédéric Debiais, directeur des Archives historiques du diocèse de Poitiers et en parfaite collaboration. Dans le même esprit, grâce à leur expérience et avec leur aide, une deuxième équipe est mise en place depuis le quinze novembre 2016 au presbytère d'Aiffres. Les membres sont les suivants, pour les communautés d' Aiffres : Maryvonne Ployé (coordinatrice), Christian Ployé, Bernadette Léau ; de Vouillé : Dominique Gaborieau et de Chauray : Jean-Pierre Guillon.

Dans ces deux presbytères, les archives sont placées dans un endroit dont l'atmosphère est la plus stable possible. Les variations de température ou d'hygrométrie sont dommageables à tout type d'archives (papier, photographies, films). Une température élevée et une humidité importante favorisent le développement des moisissures.

Jean-Pierre GUILLON

Vous avez des documents à nous transmettre ?

Alors contactez : [Maryvonne Ployé](mailto:Maryvonne.Ploye@diocese-poitiers.fr)

tél. : 05 49 32 11 78

Email : maryvonne-p@hotmail.fr

"On peut gagner plus avec le RSA qu'avec le SMIC." Vrai/faux*

"Les demandeurs d'asile bénéficient de tous les droits." Vrai/faux**

Voici des affirmations que nous entendons parfois : deux parmi les 117 idées toutes faites déconstruites dans ce petit livre pas cher et facile à lire.

Chiffres à l'appui, forts de leur expérience auprès des plus pauvres de notre société, les auteurs, membres d'ATD Quart Monde, épaulés par plusieurs associations, changent notre regard sur la pauvreté. Certes les statistiques, comme les conclusions qui en découlent sont toujours contestables. Mais en élargissant notre perspective, ATD Quart Monde nous invite à remettre en cause les fausses apparences. Nous, chrétiens, parlons souvent des pauvres et ce livre nous permet d'aborder plus concrètement les exigences évangéliques.

* "C'est ce que pense 76% des français, mais c'est faux dans 95% des cas".

** "Faux. La plupart d'entre eux subissent une grande précarité".

Françoise R.

J C Sarrot - M F Zimmer - C Hédon -



L'Eglise vous donne la parole

Partager avec les générations nouvelles, un nouveau synode

Qu'est-ce qu'un synode diocésain ?

« Synode », en grec, signifie « marcher avec ». Il s'agit donc d'une assemblée de chrétiens, ici convoquée par notre archevêque Monseigneur Wintzer, se réunissant pour réfléchir ensemble à des questions et en débattre. C'est une structure participative et délibérative qui peut donc élaborer des propositions sur un thème donné, notre thème : « avec les générations nouvelles, vivre l'Évangile ».

Comment ce synode est-il organisé ?

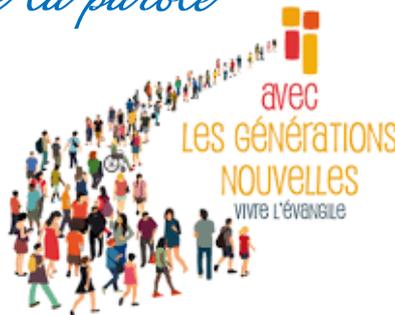
Le synode se déroule en 4 temps :

- 1- la consultation, qui s'achèvera le 12 novembre avec un rassemblement diocésain des jeunes à Poitiers
- 2- le dépouillement des données pour préparer le travail de l'assemblée synodale (nov- déc 2017)
- 3- 2 février à mai 2018 se tiendront les assemblées synodales
- 4- le 11 novembre 2018 promulgation des actes synodaux

Qui est concerné ?

Tout le monde. Les jeunes, bien sûr, puisque c'est à eux que l'on pense en premier quand on parle de "génération nouvelle", mais aussi tous ceux qui font des démarches de foi et demandent à recevoir des sacrements (baptême, confirmation, mariage).

Et puis, parce que les attentes des générations nouvelles, leurs références, leurs



S
Y
N
D
E
2017

modes de vie, leurs centres d'intérêt ne sont pas nécessairement les nôtres il faut "adapter nos manières d'être des disciples et des missionnaires au temps où nous vivons", ainsi que l'a formulé Monseigneur Wintzer dans sa convocation du synode. Tous se mettent en marche : dans les équipes paroissiales, mais aussi dans les mouvements d'entraide et d'accueil...

Comment participer ?

Dialoguer, échanger, se rendre disponible, "écouter pour discerner"...

S'exprimer en répondant à des questionnaires, en organisant des rencontres avec des voisins, en participant à des réunions, des temps de prières, en s'informant sur le site du diocèse, en se rapprochant des uns et des autres.

Actuellement, il y a déjà deux "signes" concrets de ce synode qui circulent dans les paroisses :

•Le Livre des Rencontres : Jésus rencontre ses contemporains, et nous allons le suivre dans toutes ces rencontres pendant la durée du synode. Et nous, nous sommes invités à faire aussi le récit de toutes les rencontres que nous vivons. Rencontres fortuites, rencontres prévues, surprenantes ou préparées, chaque rencontre vécue dans

l'amour fraternel et dans l'écoute nous sollicite. Il y a là des paroles précieuses à conserver et à partager pour continuer, aujourd'hui, de partager l'Évangile.

•La broderie du logo du synode. Notre paroisse de saint Jean-Baptiste en Niortais, l'a accueillie du 5 au 19 mars, et pendant cette période trente personnes se sont retrouvées pour continuer le travail commencé par St Maixent qui l'avait reçue précédemment.



Trois démarches possibles :

- 1 - se renseigner sur internet <http://www.poitiers.catholique.fr/> en haut à droite avec Facebook
- 2 - répondre à un questionnaire : en trois temps d'abord les acteurs de la paroisse en mars avril, les parents du caté ou des baptêmes en mai juin, puis ceux qui n'osent pas rentrer dans les églises en juillet aout par des repas et des micro trottoirs. Nous espérons plus de 300 réponses.
- 3 - prier dans les églises en laissant un mot sur les silhouettes dans les corbeilles ou les exvotos.

Marie Durand

Election de Matthias parmi les apôtres

Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères. En ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères et il déclara : Judas a servi de guide aux gens qui ont arrêté Jésus : ce Judas était l'un de nous et avait reçu sa part de notre ministère. Il mourut. On trouve dans les Psaumes : Qu'un autre prenne sa charge. « Or, il y a des hommes qui nous ont accompagnés durant



tout le temps où le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, depuis le commencement, lors du baptême donné par Jean, jusqu'au jour où il fut enlevé d'auprès de nous. Il faut donc que l'un d'entre eux devienne, avec nous, témoin de sa résurrection. » On en présenta deux : Joseph appelé Barsabbas, puis surnommé Justus, et Matthias. Ensuite, on fit cette prière : « Toi, Seigneur, qui connais tous les cœurs, désigne lequel des deux tu as choisi pour qu'il prenne, dans le ministère apostolique, la place que Judas a désertée en allant à la place qui est désormais la sienne. » On tira au sort entre eux, et le sort tomba sur Matthias, qui fut donc associé par suffrage aux onze Apôtres.

Commentaire : Nous sommes au début du livre des Actes des Apôtres. Pierre qui sera souvent le porte parole du groupe des premiers chrétiens, parle en tant que chef de la communauté fraternelle des cent vingt, qui pour Luc, constituent le nouveau peuple de Dieu que symbolisait le choix des douze apôtres par Jésus. Donc Pierre veut reconstituer ce noyau central des Douze. Pour ce qui concerne la nomination de Matthias, il a les qualités essentielles. Mais Pierre refuse de choisir le meilleur. Il en choisit deux, fait prier et le destin tombe sur l'un des deux. C'est à la fois démocratique et la main de Dieu. Sur Matthias rien de plus sur lui ne sera dit. Il a été au service de ses frères.

Jouons ensemble

Savez-vous dans quelle église a été prise chacune de ces photos ?



BULLETIN-REPONSE

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Mail :
 Téléphone :

Eglise	Photo	Eglise	Photo
Aiffres		La Crèche	
Aigonnay (temple)		Romans	
Chauray		Sainte Néomaye	
François		Vouillé	
Fressines			

Remplissez le bulletin-réponse ci-contre et envoyez-le **AVANT LE 31 MAI 2017** à l'adresse suivante : **Père Jérôme de la Roulière - Jeu-concours ACM - 579 rue de l'église - 79230 Aiffres**
 Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu lors de la fête de la Saint Jean à Aiffres (**BD, places de cinéma ...**)



DENIER DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

“ENSEMBLE, FAIRE VIVRE L'ESPERANCE”

MERCI DE VOTRE DON



Grâce à votre soutien financier nous pouvons chaque année :

- Offrir aux prêtres de quoi vivre simplement (rémunération, couverture sociale, retraite...)
- Fournir aux laïcs portant la responsabilité d'une mission d'Église la rémunération et les moyens de vivre leur mission
- Garantir une formation aux séminaristes et aux animateurs en pastorale
- Partager et porter le message du Christ à tous par les journaux missionnaires, la revue *Église en Poitou*, le site internet, *Radio Accords Poitou*
- Assurer l'entretien des locaux d'accueil des communautés chrétiennes et des presbytères appartenant au diocèse.

Lorsque je donne	Je déduis de mes impôts	Cela ne me coûte en réalité que
100€	→ 56€	→ 44€
150€	→ 99€	→ 51€
200€	→ 132€	→ 68€
500€	→ 330€	→ 170€
800€	→ 578€	→ 222€

À envoyer à :
 Cure, denier de l'église,
 57 avenue de Paris 79260 La Crèche
 ou 579 rue de l'église 79230 Aiffres
 Ou en ligne : <http://www.poitiers.catholique.fr>





Joies et peines

Août 2016 à Février 2017

Baptêmes	Prénom Nom	<i>Aiffres</i>
Mariages	Prénom Nom	
Sépultures	Prénom Nom	
Baptêmes	Prénom Nom	<i>Chauray</i>
Mariages	Prénom Nom	
Sépultures	Prénom Nom	
Baptêmes	Prénom Nom	<i>La Crèche</i>
Mariages	Prénom Nom	
Sépultures	Prénom Nom	
Baptêmes	Prénom Nom	<i>Vouillé</i>
Mariages	Prénom Nom	
Sépultures	Prénom Nom	
Baptêmes	Prénom Nom	<i>Fressines</i>
Sépultures	Prénom Nom	
Mariages	Prénom Nom	<i>Ste Néomaye</i>
Sépultures	Prénom Nom	
Sépultures	Prénom Nom	<i>Romans</i>



*J'ai une demande pour un baptême, un mariage.
Je veux inscrire mon enfant ou tout simplement discuter...*

Des permanences sont à votre écoute avec des conseils à Aiffres, La Crèche et Chauray. Passez et poussez la porte. Des bénévoles sont là avec de multiples renseignements. C'est une présence humaine qui complète les documents déposés dans les églises.



Aiffres

à la cure, 579 rue de l'église
Tel. 05 49 32 02 30
lundi de 10 h à 12 h,
vendredi de 17 h à 18 h 30



La Crèche

à la cure, 57 av. de Paris
Tel. 09 65 20 95 36
samedi matin de 9 h à 12 h,
vendredi de 14 h 30 à 17 h



Chauray

à la maison paroissiale, près
de l'église
le samedi de 10 h à 11 h 30

N'hésitez pas à passer nous voir

Dates à retenir

- Les Rameaux samedi 8 avril à 18h30 à Aiffres et Chauray - dimanche 9 avril à 9h30 à la Crèche et 11h à Vouillé
- Jeudi Saint le 13 avril à 18h30 à Vouillé
- Vendredi Saint 14 avril chemin de croix à 15h à Aiffres et à la Crèche - messe à 18h30 à Chauray
- Samedi 15 avril à 15h marche pour tous sur le thème de l'eau et du feu - à 21h veillée Pascale à Vouillé
- Dimanche 16 avril Aube Pascale à Prailles - messe du jour de Pâques à 9h30 à la Crèche et 11h à Vouillé
- Fête de la saint Jean Baptiste samedi 24 juin à 18h à Aiffres
- Messe en plein air le 15 août à 11h à Aiffres suivie d'un pique-nique

Équipe de rédaction : J. de la ROULIERE - M. DURAND - D. GABORIEAU -
J.P. GUILLON - N. SAVARIT - F. ROQUET
Mise en page : D. JEGO

« Au cœur de ce monde » 579 Rue de l'Eglise 79230 AIFFRES - Tél : 05.49.32.02.30
<http://www.egliseniort.net/ParoisseSt-Jean-Baptiste-en-Publication>
Publication de la paroisse Saint-Jean-Baptiste

